

Nouvelles perspectives en sciences sociales



Patrimonialisation et mise en tourisme : une double entrée pour questionner le rapport à l'espace et au temps Heritage-Making and Tourism Development: A Dual Entry for Questioning the Relationship to Space and Time

Annie Ouellet

Volume 13, Number 2, May 2018

Sur le thème : Villes hypermobiles, entre régulations sociales et construction de soi

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1051112ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1051112ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, A. (2018). Patrimonialisation et mise en tourisme : une double entrée pour questionner le rapport à l'espace et au temps. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 13(2), 75–110. <https://doi.org/10.7202/1051112ar>

Article abstract

This contribution is about the dual-process of tourism development and heritage making of the historic city centers, and to the co-presence of individuals living there (in a permanent or temporary way), namely permanent inhabitants and tourists. These dual entries, by tourism and heritage, lead us to wonder quite particularly about the relations between space and time. If the spatial dimension of social relations that we comprehend stay constant, ie the center of an “heritagized” and “touristified” city, these are three temporal dimensions that will be examined as so many angles of analysis. We will tackle the time of the everyday life (and off-everyday life), the time of the seasons and the time of the “patrimonial memories”. Our subject is partly established on a field work led in the small French cities of Sarlat (Dordogne) and Dinan (Côtes-d'Armor).

Tous droits réservés © Prise de parole, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Patrimonialisation et mise en tourisme : une double entrée pour questionner le rapport à l'espace et au temps

ANNIE OUELLET

UMR CNRS 6590 ESO - Université d'Angers

Vivre, c'est passer d'un espace à un autre en essayant le plus possible de ne pas se cogner¹.

Introduction

Le tourisme est généralement considéré comme impliquant *de facto* un déplacement hors de l'espace-temps du quotidien². Nous pouvons postuler, en suivant l'Équipe MIT³, que touristes et résidents évoluent dans des espaces-temps distincts, respectivement, celui du hors-quotidien et celui du quotidien. S'il est possible de questionner le rapport à l'espace ou encore les modes d'habiter des touristes au sein d'espaces qui leur sont essentiellement consacrés, tels les comptoirs ou les stations touristiques⁴, cette analyse se trouve inévitablement complexifiée lorsque ce lieu est également un lieu de résidence, un lieu de vie relevant du

¹ Georges Perec, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, 2000 [1974], p. 16.

² Équipe MIT, *Tourismes 1 : Lieux communs*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2002, p. 9.

³ *Ibid.*, p. 9.

⁴ Rémy Knafou *et al.*, « Une approche géographique du tourisme », *L'Espace géographique*, vol. 26, n° 3, 1997, p. 193-204.

quotidien⁵. Plusieurs travaux récents ont ainsi mis en évidence la diversité d'habitants se côtoyant dans les villes touristiques, des touristes aux résidents secondaires en passant par les résidents permanents, ceux des secteurs touristiques comme ceux des espaces périphériques (entre autres des quartiers avoisinants)⁶. Aussi, alors qu'un lieu touristique est défini par la présence effective des touristes⁷ et que la saisonnalité est un élément constitutif fondateur du tourisme⁸, comment appréhender les rapports à l'espace et la coprésence dans un contexte urbain fortement marqué par la saisonnalité? S'il est vrai que de nombreux hauts-lieux du tourisme, tels les centres anciens de Venise, Bruges ou Tolède, sont investis par les touristes jour et nuit, toute

⁵ David Crouch, « Tourism Representations and Non-Representative Geographies : Making Relationships between Tourism and Heritage Active », dans Mike Robinson (dir.), *Tourism and Heritage Relationships : Global, National and Local Perspectives : Reflections on International Tourism*, Sunderland, Centre for Travel and Tourism, 2000, p. 93-104.

⁶ Entre autres : Mathis Stock, « Mobilités géographiques et pratiques des lieux : étude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton & Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne) », thèse de doctorat en géographie, Paris, Université Paris VII – Denis Diderot, 2001; Mathis Stock, « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n^{os} 115-118, 2006, p. 213-230; Philippe Duhamel et Rémy Knafou (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2007; Amandine Chapuis et al., « Dynamiques urbaines et mobilités de loisirs à Paris : pratiques, cohabitations et stratégies de production de l'espace urbain dans le quartier du Marais », dans Étienne Berthold (dir.), *Les quartiers historiques : enjeux, pressions, actions*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Géographie recherche », 2012, p. 27-49; Luc Vacher et Didier Vye, « Penser l'habiter à travers la pratique des lieux touristiques par les excursionnistes, touristes et résidents », dans Brigitte Frelat-Kahn et Olivier Lazzarotti (dir.), *Habiter : vers un nouveau concept*, Paris, Armand Colin, coll. « Armand Colin – recherches », 2012, p. 197-210; Claire Colomb et Johannes Novy, (dir.), *Protest and Resistance in the Tourist City*, Londres, New York, Routledge, 2017.

⁷ Isabelle Sacareau et Mathis Stock, « Qu'est-ce que le tourisme? », dans Mathis Stock et al., *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, coll. « Belin sup. géographie », 2003, p. 22.

⁸ Marc Boyer, *Le tourisme de l'an 2000*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1999, p. 29.

l'année⁹, comment évoluent les lieux urbains qui, pour diverses raisons, se voient quasi désertés par les touristes à certains moments de l'année? Ces interrogations, dans le cas des villes mises en tourisme par la valorisation de leur patrimoine bâti, se doublent de ce que certains ont nommé « l'inflation patrimoniale¹⁰ ». Dans quelle mesure la mise en patrimoine des centres-villes et la volonté d'un nombre grandissant de touristes à les découvrir ou à les fréquenter sont-elles révélatrices d'un certain rapport à l'espace et au temps?

Notre propos s'attachera ainsi à illustrer en quoi les manières de « faire avec l'espace¹¹ » des individus présents dans ces lieux permettent de mettre en relief des « spatio-temporalités » qui leur sont propres. L'articulation entre les notions d'espace et de temps sera appréhendée à trois niveaux :

D'abord, le déplacement des touristes visant à habiter, temporairement, un lieu autre que celui de leur résidence habituelle renvoie également à la dimension temporelle, s'inscrivant en rupture avec le temps du quotidien, le plus souvent rythmé par le travail et les obligations pour se retrouver dans un espace-temps du hors-quotidien.

De même, puisque c'est de mondes urbains dont il est question, l'expérience touristique ne saurait être pensée dans un espace exclusivement consacré aux touristes. L'urbain, couplage de densité et de diversité¹², est forcément habité par des individus ayant des rapports à l'espace variés. Si la ville mise en tourisme correspond à l'espace-temps du hors-quotidien pour les touristes¹³, elle s'inscrit dans le quotidien pour les résidents permanents. En

⁹ Rémy Knafou, « L'urbain et le tourisme : une construction laborieuse », dans Philippe Duhamel et Rémy Knafou (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2007, p. 14.

¹⁰ Nathalie Heinrich, *La fabrique du patrimoine : « de la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2009, p. 15.

¹¹ Isaac Joseph, « Décrire l'espace des interactions », dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, 2000, p. 50.

¹² Michel Lussault, « Urbanité », dans Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

¹³ Équipe MIT, *Tourismes 1 : Lieux communs*, op. cit., p. 301.

ce sens, la saisonnalité du fait touristique constitue un élément central de l'habiter des résidents permanents, leur lieu de vie se voyant transformé en fonction de la présence (ou de l'absence) des touristes.

Enfin, l'étude d'un espace à la fois touristifié¹⁴ et patrimonialisé permet d'aborder une troisième échelle temporelle d'analyse. Le patrimoine renvoie inévitablement au temps, que ce soit au prisme d'un temps révolu¹⁵, des liens entre passé, présent et futur¹⁶ ou encore d'une rupture entre passé et présent¹⁷. Aussi, il y a une volonté des touristes de se déplacer pour faire l'expérience d'un espace marqué par le temps, espace parfois critiqué comme étant le reflet d'une part de ville figée, où le temps semble s'être arrêté¹⁸.

Nous intéressant aux villes patrimonialisées dans un but de développement touristique autant que d'une mise en tourisme s'appuyant sur la mise en valeur du patrimoine bâti, cette double entrée par le tourisme et le patrimoine interroge les rapports à l'espace et au temps. Tandis que le patrimoine renvoie principalement à des temporalités longues, le tourisme est surtout appréhendé à travers des temporalités courtes (mise à distance au

¹⁴ *Ibid.*, p. 221-222.

¹⁵ Le patrimoine est le plus souvent associé au temps passé, tel qu'en rend compte Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992.

¹⁶ Ce qui renvoie à la définition du Centre du patrimoine mondial : <http://whc.unesco.org/fr/apropos/>, site consulté le 16 avril 2018.

¹⁷ Nous faisons ici référence à l'idée défendue par Michel Rautenberg selon laquelle une rupture entre passé et présent est nécessaire au processus de construction du patrimoine. Voir : Michel Rautenberg, *La rupture patrimoniale*, Bernin, À la croisée, 2003.

¹⁸ De telles critiques ont, entre autres, été formulées par : Pierre Chazaud, « Quels espaces, quels loisirs, quelles stratégies pour le tourisme urbain d'agrément? », *Cahiers Espaces*, n° 39, 1994, p. 45; Henri-Pierre Jeudy, *Critique de l'esthétique urbaine*, Paris, Sens & Tonka, coll. « 10/vingt », 2003, p. 23; Henri-Pierre Jeudy et Paola Berenstein Jacques, « Introduction », dans Henri-Pierre Jeudy et Paola Berenstein-Jacques (dir.), *Corps et décors urbains : les enjeux culturels de la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. « Nouvelles études anthropologiques », 2006, p. 5-7.

temps quotidien) et intermédiaires (alternance des hautes et basses saisons touristiques)¹⁹.

De même, s'interroger sur la notion d'espace-temps impose une réflexion sur la qualification des termes qui la composent, soit l'espace et le temps. Quels rapports existent entre eux? Sans les expliciter trop longuement ni faire l'historique des rapports entre ces notions, nous considérons ici l'espace et le temps comme deux dimensions du réel social²⁰. Sans nier son existence, la dimension temporelle est généralement moins directement abordée par les géographes, la géographie devant en premier lieu s'attacher à l'étude de la dimension spatiale des sociétés²¹. Si, selon Jacques Lévy, chacune des dimensions doit « pouvoir traiter, chacune à sa manière et de manière autonome, l'ensemble du réel social²² », le pari est donc de traiter à la fois des dimensions spatiale et temporelle du réel social et ainsi interroger les rapports transversaux qu'elles entretiennent.

Si la dimension spatiale des rapports sociaux que nous appréhendons demeure relativement constante, soit le centre d'une ville patrimonialisée et mise en tourisme, ce sont trois dimensions temporelles qui seront abordées comme autant d'angles d'analyse, soit le temps du quotidien (et du hors-quotidien), le temps des saisons et le temps des « mémoires patrimoniales²³ ».

¹⁹ Nous ne nions toutefois pas que la mise en tourisme d'un lieu implique également des temporalités longues. Celles-ci peuvent s'échelonner sur plusieurs dizaines d'années. Ce sont toutefois les temporalités courtes et intermédiaires du tourisme qui nous intéresseront plus précisément dans cet article.

²⁰ Jacques Lévy, *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 44.

²¹ Jacques Lévy, « Géographie », *Espacestems.net*, Livres, 20 mars 2003, <http://www.espacestems.net/articles/geographie/>

²² Vincent Veschambre, « Penser l'espace comme dimension de la société : pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale : contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 220.

²³ Lucie K. Morisset, *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Art et Société », 2009.

Le temps du quotidien... et du hors-quotidien

Prendre le métro à huit heures du matin pour aller à son travail est pourtant bien différent de prendre le métro en touriste, dans une ville que l'on découvre, où plus rien n'est automatique²⁴.

Les temporalités touristiques ont fait l'objet de plusieurs analyses, menées par des géographes, croisant espace et temps²⁵. Il semble que parler de tourisme convoque inévitablement ces deux notions.

Le tourisme est, dès son apparition, lié au temps, celui d'un temps vacant. Né du désœuvrement des aristocrates dès le XVIII^e siècle²⁶, il s'est par la suite démocratisé sous l'effet d'une réorganisation du temps de travail et a ainsi gagné en importance au fur et à mesure de l'augmentation du temps libre. En France, la loi de 1936 relative aux congés payés est généralement considérée comme un point tournant de la démocratisation des pratiques touristiques²⁷. De plus, le tourisme ne peut être considéré sans déplacement, même minimal, dans un lieu autre.

Du tourisme au touriste : éléments de cadrage conceptuel

Les premiers géographes s'intéressant à l'objet tourisme l'ont appréhendé le plus souvent de manière quantitative²⁸ (flux,

²⁴ Dominique Boullier, *La ville événement : foules et publics urbains*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « La ville en débat », 2010, p. 1.

²⁵ Entre autres : Équipe MIT, *Tourismes 2 : Moments de lieux*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2005; Philippe Duhamel, « Tourisme et temps long. Essai pour une généalogie des lieux touristiques : lecture et mise en perspective du cas français », *Habilitation à diriger des recherches*, Angers, Université d'Angers, 2007; Olivier Lazzarotti et Sylvine Pickel, « Lieux remplis, lieux vidés : temporalités touristiques », dans Jacques Lévy (dir.), *Les échelles de l'habiter*, Paris, PUCA, 2008, p. 191-255; Maïe Gérardot, « Tourisme et métropole : analyser le lien entre tourisme, métropole, métropolisation et métropolité par le rythme : l'exemple de Paris », thèse de doctorat en géographie, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2009.

²⁶ Marc Boyer, *Le tourisme de l'an 2000*, op. cit., p. 103.

²⁷ Jean Viard, *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, La Tour d'Aigues, L'Aube, coll. « Monde en cours. Intervention », 2000.

²⁸ Parmi les ouvrages emblématiques de cette approche, citons : Jean-Pierre Lozato-Giotart, *Géographie du tourisme*, Paris, Masson, 1985; Douglas Pearce, *Tourism Geography : A Geographical Analysis*, Harlow, Longman Scientific and

nombres d'arrivées, de départs, etc.). Les membres de l'Équipe MIT, dès la fin des années 1990, se sont quant à eux intéressés à des éléments de définition. Abordant le tourisme par le touriste, leurs travaux ont permis de faire évoluer cet objet. Au lieu de réduire le tourisme à un phénomène de masse (fréquemment considérée comme homogène) on s'est tourné vers l'étude d'un individu acteur, évoluant dans un contexte spatio-temporel particulier. Cette évolution a rendu possible la mise en évidence de la notion d'espace-temps (cf. Figure 1). Le tourisme impliquerait *de facto* un déplacement hors de l'espace-temps du quotidien. L'accent est ainsi mis sur le fait que le touriste ne peut être considéré comme tel qu'en un lieu X et un pour une durée Y. Cet élément nous paraît central, puisqu'il constitue l'une des seules différences de base entre les deux groupes. Il importe de rappeler un élément essentiel : personne n'est touriste dans l'absolu. Un individu est considéré comme « touriste » à un moment donné et en un lieu donné, nommé « l'espace-temps des tourisms²⁹ » par l'Équipe MIT.

Nous pouvons considérer que le déplacement est une condition *sine qua non* du tourisme. Contrairement aux loisirs ou aux vacances (notions voisines malheureusement souvent confondues³⁰), le tourisme, pour être considéré comme tel, implique le passage d'un espace-temps du quotidien à celui du hors-quotidien. Si la mobilité est centrale, elle ne doit pas tendre à occulter le fait que c'est la volonté de se retrouver dans un espace autre qui est au cœur même de la pratique touristique. Le différentiel des lieux et la recherche d'altérité sont incontournables³¹. Si

Technical, 1987; Jean-Michel Dewailly et Émile Flament, *Géographie du tourisme et des loisirs*, Paris, Sedes, coll. « D.I.E.M. », 1993.

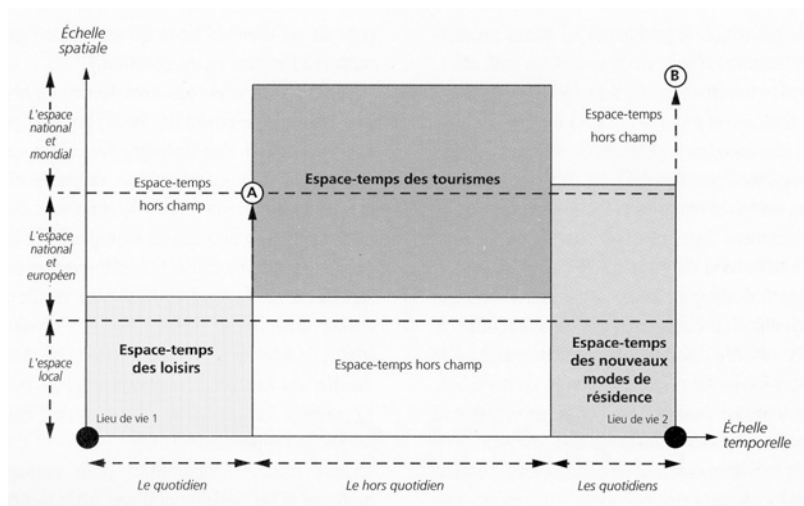
²⁹ Rémy Knafo (dir.), « Tourisme et loisirs », dans Thérèse Saint-Julien, *Atlas de France*, volume 7, Paris/Montpellier, La Documentation française / GIP Reclus, 1997, p. 11.

³⁰ Nous considérons que les loisirs et les vacances se distinguent du tourisme en ce qu'ils ne nécessitent pas, contrairement à ce dernier, un déplacement hors de l'espace-temps du quotidien. Nous référons au site Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/tourisme/popup/TourismeLanguillon2.htm>, site consulté le 16 avril 2018.

³¹ Isabelle Sacareau et Mathis Stock, « Qu'est-ce que le tourisme? », *op. cit.*, p. 25.

certaines dénoncent un monde uniforme et banalisé, accusant le tourisme et les touristes d'en être responsables, nous pouvons affirmer que, si tel était le cas, il y aurait déjà eu disparition du fait touristique.

Figure 1 : Espace-temps des tourisimes



(Source : Rémy Knafou (dir.)³²)

C'est fondamentalement une recherche d'altérité et pour plusieurs d'authenticité qui est à l'origine de cette volonté de se déplacer³³. Bien que les nouvelles technologies permettent d'améliorer et de faciliter l'expérience touristique, elles n'autorisent pas, pour le moment du moins, à remplacer l'expérience *in situ*, comme certains le croyaient³⁴ ou l'espéraient³⁵. L'expérience corporelle du lieu demeure un élément incontournable de l'expérience

³² Rémy Knafou (dir.), « Tourisme et loisirs », *op. cit.*, p. 11.

³³ Néanmoins il importe de préciser que cette recherche d'altérité n'est pas la même pour tous, des « degrés d'altérité » différents pouvant être recherchés.

³⁴ Roger Cheong, « The Virtual Threat to Travel and Tourism », *Tourism Management*, vol. 16, n° 6, 1995, p. 417-422; Paul Williams et J. S. Perry Hobson, « Virtual Reality and Tourism : Fact or Fantasy? », *Tourism Management*, vol. 16, n° 6, 1995, p. 423-427.

³⁵ Isabel Babou et Philippe Callot, *Les dilemmes du tourisme*, Paris, Vuibert, 2007.

touristique. Même si Isabel Babou et Philippe Callot vantent les mérites de ce qu'ils nomment le « tourisme virtuel », celui-ci permettant de « visiter en direct les ruelles d'Ibiza, la Cité interdite de Pékin, faire une balade sur les quais de Sydney³⁶ » sans se déplacer, peu de gens en ayant les moyens (tant en termes de moyens financiers que de temps disponible) s'en satisfont. Ce type d'expérience peut néanmoins constituer les préparatifs du séjour touristique et prendre la forme d'un « passeur d'altérité³⁷ ».

Si les touristes ont la volonté de se déplacer dans des lieux autres et que la mise en tourisme d'un lieu découle d'une volonté d'acteurs locaux d'attirer ces mêmes touristes, nous croyons qu'il faut toutefois, en considérant ces deux catégories, éviter de les appréhender en tant qu'entités homogènes. Entre autres, le partage de l'espace avec les individus relevant de l'autre groupe n'est pas voulu et accepté par tous. Par ailleurs, si nous considérons que les touristes et les résidents forment des catégories hétérogènes, la même logique est applicable à l'espace. Cet espace en partage n'est pas homogène, mais doit plutôt être appréhendé comme une mosaïque³⁸ à travers laquelle se jouent différentes formes d'appropriation ou de rejet. À titre d'exemple, certains lieux se voient rejetés par les résidents puisque considérés comme « trop touristiques ». Ce processus de rejet n'est cependant pas à sens unique et peut évoluer au fil du temps. Philippe Duhamel a démontré comment la promenade des Anglais à Nice a été créée en 1824 par et pour les touristes³⁹. Cette création peut être interprétée comme l'inscription dans l'espace d'une mise à distance, par les touristes, de la vieille ville et des populations autochtones qui l'habitaient.

³⁶ *Ibid.*, p. 138.

³⁷ Équipe MIT, *Tourismes 1 : Lieux commun*, op. cit., 2002.

³⁸ Nathalie Bernardie-Tahir, « Quand les touristes rencontrent les habitants : territoires et lieux communs dans la ville de Zanzibar », dans Philippe Duhamel et Rémy Knafou (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2007, p. 48.

³⁹ Philippe Duhamel, « Les lieux touristiques », dans Mathis Stock et al., *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, coll. « Belin sup. géographie », 2003, p. 53.

Les travaux de Nathalie Bernardie-Tahir⁴⁰ sur Zanzibar, fondés en partie sur la théorie des interstices urbains d'Albert Piette⁴¹ (s'inspirant lui-même des travaux de l'École de Chicago) sont riches d'enseignement quant à la question des rapports à l'espace et à la distinction entre la pratique des lieux des résidents et celles des touristes. Bernardie-Tahir distingue deux grandes catégories de lieux, soit les lieux monogènes⁴² et les lieux communs. Chacun se décline en fonction de la présence ou non de touristes et des résidents (lieux citadins / lieux touristiques) et des interactions entre les deux lorsqu'il y a coprésence. Dans le cas des lieux communs, l'auteure distingue trois catégories : les lieux anodins, symboliques et hybrides. Le premier type de lieu est défini par le faible degré d'interaction, le second par la charge symbolique associée au lieu par les populations locales (entraînant ainsi une certaine méfiance à l'endroit des touristes, bien qu'ils y soient tolérés) et le dernier correspond à des lieux où il y aurait une réelle cohabitation, une volonté d'échange et de partage mutuels. Ces types de lieux, développés dans le contexte spécifique de Zanzibar nous semblent devoir être modulés pour s'adapter aux espaces qui constituent nos principaux lieux d'enquête : de petites villes françaises patrimonialisées et mises en tourisme. En effet, celles-ci possèdent quelques caractéristiques propres qui doivent être explicitées avant d'aller de l'avant. De même, nous présentons de façon brève les deux villes auxquelles nous référons fréquemment (mais pas exclusivement), dans le cadre de notre analyse.

⁴⁰ Nathalie Bernardie-Tahir, « Quand les touristes rencontrent les habitants », *op. cit.*

⁴¹ Albert Piette, « L'école de Chicago et la ville cosmopolite aujourd'hui : lectures et relectures critiques », dans Albert Basteiner et Felice Dassetto (dir.), *Immigrations et nouveaux pluralismes : une confrontation des sociétés*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Ouvertures sociologiques », 1990, p. 67-85.

⁴² Distinguant la pratique des lieux des résidents et celle des touristes, les lieux que Nathalie Bernardie-Tahir nomme « monogènes » sont ceux qui sont pratiqués et investis par des individus d'un seul des deux groupes.

Habiter une petite ville patrimonialisée et mise en tourisme : deux exemples français

La petite ville patrimonialisée et mise en tourisme, tel que le note Maria Gravari-Barbas à propos de la ville moyenne, « par son échelle, permet au visiteur d'appréhender son héritage historique et architectural de manière plus globale, de participer à une expérience totale⁴³ ». De plus, contrairement à certaines petites communes portées au rang de « hauts-lieux » du tourisme, en partie par l'acquisition du label international *Patrimoine mondial de l'humanité*⁴⁴, les villes qui nous intéressent ici, bien que disposant d'un patrimoine architectural important, ne bénéficient que d'une reconnaissance de ce dernier aux niveaux régional et national. Cette reconnaissance d'une portée plus réduite explique, en partie, qu'elle capte des flux touristiques beaucoup moins importants. En effet, même si un rapport de causalité ne peut être clairement établi, le fait que « les pays les plus "sités" sont en même temps les plus fréquentés [...] crédibilise l'hypothèse selon laquelle le patrimoine mondial et le tourisme participent d'un même mouvement, d'une même dynamique, d'une même logique⁴⁵ ». Surtout, cette moindre reconnaissance fait que contrairement à certaines villes évoquées en introduction (Venise, Bruges, Tolède), elles connaissent une fréquentation touristique très inégale sur l'ensemble de l'année.

Dinan, petite ville bretonne d'environ 11 000 habitants, possède de nombreux atouts qui lui permettent d'attirer chaque année plusieurs milliers de visiteurs⁴⁶. Entre autres, elle conserve la quasi-totalité de son rempart, de ses tours et de ses portes (XIII^e – XVII^e siècles). Aussi son patrimoine bénéficie d'une

⁴³ Maria Gravari-Barbas, « Gestion-valorisation du patrimoine historique bâti et tourisme urbain : le cas d'Angers », dans Nicole Commerçon et Pierre Goujon (dir.), *Villes moyennes, espace, société, patrimoine. Colloque de Mâcon 1995*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1997, p. 398.

⁴⁴ Nous pouvons évoquer ici Göreme (Cappadoce, Turquie) ou encore le Mont-Saint-Michel (Normandie, France).

⁴⁵ Olivier Lazzarotti, *Patrimoine et tourisme : histoires, lieux, acteurs, enjeux*, Paris, Belin, coll. « Belin sup. tourisme », 2011, p. 69.

⁴⁶ Entre 130 000 et 140 000 selon l'Office du Tourisme Dinan – Vallée de la Rance.

reconnaissance à l'échelle nationale, puisqu'elle possède un secteur sauvegardé depuis 1996, en plus d'être désignée « Ville d'Art et d'Histoire » depuis 1984. Toutefois, malgré la diversité de son patrimoine bâti, comprenant, entre autres, des maisons en pan-de-bois, des hôtels particuliers, de nombreux couvents, couvrant une période allant du XI^e au XX^e siècle, l'image de marque qui lui est le plus souvent associée demeure celle de cité médiévale. Quant à Sarlat-la-Canéda, le plus souvent simplement appelée Sarlat, elle compte approximativement 10 000 habitants. Figurant parmi les dix villes pilotes sélectionnées dès 1963 dans le cadre de la loi sur les secteurs sauvegardés⁴⁷, elle est considérée comme l'un des lieux pionniers de la Loi Malraux⁴⁸. Adhérant à l'Association des Villes et Pays d'Art et d'Histoire depuis 2002, sa mise en tourisme repose, comme à Dinan, principalement sur la mise en valeur de son patrimoine bâti⁴⁹. Au cœur de la destination touristique du Périgord noir, elle attire l'essentiel des touristes se rendant dans la région. La présence touristique y est beaucoup plus importante qu'à Dinan⁵⁰, alors que son centre historique, qui attire l'essentiel de ces visiteurs, est beaucoup plus petit. Le secteur sauvegardé de Sarlat compte 11 hectares, tandis que celui de Dinan s'étend sur 93 hectares. Toutefois, il importe de noter que si le périmètre du secteur sauvegardé correspond à la ville *intra-muros*

⁴⁷ Malraux, <http://www.malraux.org/index.php/varia/648-loimalraux1.html>, site consulté le 31 mai 2015.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Bien que le patrimoine gastronomique occupe une place grandissante dans la mise en valeur touristique de la ville.

⁵⁰ Si nous pouvons affirmer avec certitude que la fréquentation touristique est plus importante à Sarlat qu'à Dinan, quantifier cette fréquentation pose un réel problème. Le chiffre de fréquentation qui nous a été fourni pour Dinan correspond au nombre de passages à l'Office de tourisme (OT). À l'OT de Sarlat, on nous a affirmé ne pas établir de statistiques à ce niveau, considérant que de toute manière le passage en OT n'est pas représentatif de la fréquentation touristique de la ville. Frédéric Massol, en 2008, dans son travail de thèse, mentionnait l'habitude des professionnels des OT à utiliser la fréquentation de l'OT multipliée par un coefficient de 4,5 pour obtenir une approximation de la fréquentation touristique totale de la ville. Nous sommes donc en droit de croire que c'est ce chiffre qui est fourni dans certains documents indiquant une fréquentation de l'ordre de 1,3 à 1,5 million de touristes à Sarlat annuellement.

à Sarlat, à Dinan, le centre-ville entouré de remparts occupe (seulement) 30 hectares. On peut donc estimer que le rapport entre les fréquentations touristiques de Dinan et Sarlat est de l'ordre du simple au triple (ou *a minima* du simple au double), alors que la ville *intra-muros* est environ trois fois plus petite dans ce second cas. Si ces espaces urbains centraux sont particulièrement convoités et soumis à tension, celle-ci est très inégale entre les deux villes et elle l'est aussi en fonction des différents lieux (au sein de chaque ville) et en fonction des saisons.

Figure 2 : Dinan. À gauche : la Place des Merciers; à droite : la porte du Jerzual.



(Clichés : A. Ouellet, 2015)

Figure 3 : Sarlat. De gauche à droite : Maison de la Boétie, hôtel de Vassal, lanterne des Morts



(Clichés : A. Ouellet, 2015)

Alors que Nathalie Bernardie-Tahir faisait état de l'évolution sur un temps long du sens et de la pratique des lieux, l'évolution au fil des saisons nous paraît être un autre angle d'analyse tout aussi riche d'enseignement.

Le temps des saisons

En été, la ville est désertée par les Sarladais... alors qu'en hiver on a la ville rien que pour nous⁵¹.

La saisonnalité est un aspect central du fait touristique⁵². Marc Boyer écrivait d'ailleurs que « le tourisme est né saisonnier; c'est en quelque sorte son péché originel⁵³ ». Même si l'activité touristique dans les villes est moins soumise à la saisonnalité que celle prenant place en d'autres types de lieux (comme les stations balnéaires ou de montagne), il n'en demeure pas moins que la saison estivale est presque toujours plus marquée que les autres. Une partie des lieux pouvant être qualifiés de monogènes hors saison, deviennent des lieux communs en saison, du fait de l'arrivée des touristes. Ces derniers investissent ces lieux qui s'en trouvent ainsi transformés. D'autres restent au contraire monogènes toute l'année, les touristes ne les fréquentant pas.

La reprise d'un concept développé par un autre auteur, dans un autre contexte, exige quelques précisions sur la réutilisation que l'on souhaite en faire. C'est pourquoi nous soulignons ici les modifications que nous avons apportées aux types de lieux définis par Bernardie-Tahir. Entre autres, nous ne conservons pas les « lieux symboliques ». L'auteure précise que « la société zanzibari se présente [...] comme une société ancrée dans une culture musulmane prégnante et revendiquée⁵⁴ », impliquant de fait un

⁵¹ Propos de Vincent, un résident de Sarlat rencontré en mars 2015.

⁵² Raphael Raymond V. Baron, *Seasonality in Tourism : A Guide to the Analysis of Seasonality and Trends for Policy Making*, Londres, Economist Intelligence Unit, 1975; Richard W. Butler, « Seasonality in Tourism : Issues and Implication », dans Tony A. V. Seaton (dir.), *Tourism : A State of the Art*, Chichester, Wiley, 1994, p. 332-339; Tom Baum et Svend Lundtorp (dir.), *Seasonality in Tourism*, Oxford, Pergamon, 2001.

⁵³ Marc Boyer, *Le tourisme de l'an 2000*, op. cit., p. 29.

⁵⁴ Nathalie Bernardie-Tahir, « Quand les touristes rencontrent les habitants », op. cit., p. 47.

degré d'altérité particulièrement fort entre celle-ci et les touristes majoritairement occidentaux. Nous postulons que les lieux communs symboliques, « lieux à forte charge identitaire⁵⁵ » seront beaucoup moins présents dans un contexte de coprésence de touristes et de résidents majoritairement occidentaux⁵⁶. Du moins, nous n'avons pas observé de lieux fonctionnant de la sorte dans les deux villes qui nous intéressent plus spécifiquement. De plus, dans le cadre de notre travail, le lieu commun hybride est considéré comme un lieu où sont coprésents touristes et résidents dans des proportions relativement semblables et qui se trouve modifié par la présence des touristes par rapport à son « état originel ». Cette expression renvoie à un lieu avant l'arrivée des touristes, que ce soit sur un temps court (avant le début de la saison touristique) ou sur un temps long (avant que le lieu ne soit devenu touristique). Ceci ne signifie en rien que nous prônions une supériorité de cet état pré-touristique, mais nous soulignons par-là la spécificité de notre objet d'étude, soit un espace préexistant au tourisme et investi, modifié et transformé par lui, par rapport à des espaces créés par et pour le tourisme. Nous avons également ajouté un type de lieux : les lieux communs à dominante touristique. Si les lieux communs hybrides constituent les lieux où la coprésence est la plus forte et où les deux groupes sont présents de façon équilibrée, il nous semble intéressant de créer une nouvelle catégorie se faisant le miroir de celle que Bernardie-Tahir nomme « lieux communs anodins ». Ces derniers sont des lieux investis majoritairement par les résidents mais quelques touristes y sont également présents. Les lieux que nous nommons lieux communs à dominante touristique sont, inversement, davantage investis par les touristes que par les résidents, la présence des premiers y est numériquement supérieure à celle des seconds. Enfin, dans cette optique de symétrie, il nous paraît opportun de modifier

⁵⁵ *Ibid.*, p. 50.

⁵⁶ Dans le travail de Bernardie-Tahir, les lieux symboliques existent puisqu'il y a un différentiel important, en termes de culture, entre les résidents et les touristes (lesquels sont majoritairement occidentaux). Nous ne retrouvons pas ce différentiel dans le cas des lieux étudiés, lesquels accueillent essentiellement un tourisme national.

l'appellation de lieux communs anodins pour lieux communs à dominante citadine. Celui-ci est un lieu où la présence touristique est anodine tant au sens de peu nombreuse qu'au sens où elle a peu d'impact sur le lieu, qu'elle le modifie peu (à la fois en termes de placement dans l'espace des divers acteurs, d'ambiance).

Enquêtes menées à Dinan et Sarlat

Notre propos, bien que s'articulant autour d'un argumentaire théorique portant sur les notions de temps et d'espace dans un contexte de lieux patrimonialisés et mis en tourisme, prend appui sur des données empiriques.

Trois différentes techniques d'enquête ont été mobilisées à Dinan et Sarlat : l'entretien, la photographie et l'observation directe. Cent sept entretiens ont été conduits avec des touristes et des résidents, et ce, à différents moments de l'année, tel que l'indique le tableau 1.

Tableau 1 : Partition de l'échantillon

	Février et mars (basse saison)		Juillet août (haute saison)		Avril et mai (mi-saison)	
	Dinan	Sarlat	Dinan	Sarlat	Dinan	Sarlat
Touristes	8	13	13	18	4	0
Résidents permanents	9	12	12 (+1)	11 (+2)	3	1

La quasi-totalité⁵⁷ des enquêtés a également répondu à un « questionnaire photographique », portant essentiellement sur les représentations de la ville, du patrimoine et du tourisme. Les touristes devaient choisir parmi leurs photographies de la ville, celles répondant le mieux à chaque question. Les résidents réalisaient une « balade photographique » dans la ville, en notre compagnie, durant laquelle ils devaient photographier leurs « réponses ».

⁵⁷ Les chiffres entre parenthèses dans le tableau correspondent aux enquêtés avec lesquels nous avons conduit un entretien mais qui n'ont pas été en mesure de réaliser la « balade photographique ».

Enfin, dans chacune des villes, des séances d'observation ont été menées dans des lieux publics et des lieux privés recevant du public (cafés, bars, etc.). Ce sont 7 lieux à Dinan et 8 à Sarlat qui ont fait l'objet d'un minimum de 10 séances d'observation de 30 minutes chacune, pour un total de plus de 75 heures d'observation non participante. Des lieux autres que ceux observés ont aussi été évoqués lors des entretiens, par exemple des lieux de visite tels que le château, la tour de l'Horloge (Dinan) ou le manoir de Gisson (Sarlat)⁵⁸.

Les lieux investis par les Dinannais sont globalement les mêmes sur l'ensemble de l'année. Les quelques lieux rejetés, tels les rues du Jerzual et du Petit-Fort⁵⁹, puisqu'étant considérés comme « trop touristiques », le sont de façon continue. Ils le sont autant en haute qu'en basse saison. On peut donc postuler que ce n'est pas la présence effective des touristes qui gêne les résidents, mais davantage les représentations liées à ces rues, de même que l'absence de commerces de proximité. Elles sont essentiellement bordées de maisons privées, d'ateliers d'artistes et d'artisans d'art ou encore de commerces à vocation touristique (boutiques de ventes de souvenirs, de produits locaux, etc.). Il y a donc une certaine constance dans les rapports à la ville des Dinannais. C'est le plus souvent la présence de touristes qui viendra modifier le caractère des lieux les faisant passer de monogènes à communs ou encore de lieux communs à dominante citadine à des lieux communs hybrides.

⁵⁸ Ces trois derniers exemples étant des établissements recevant du public (ERP) avec un droit d'entrée de quelques euros.

⁵⁹ Annie Ouellet, « Dinan en représentation(s) : patrimonialisation et mise en tourisme d'une petite ville historique de Bretagne », *Noréis*, n° 234, 2015, p. 61.

Figure 4 : Rue du Jerzual à Dinan



(Clichés A. Ouellet, 2015)

La situation est autre à Sarlat, où l'ensemble de la ville est investi par les résidents permanents hors saison. Les seuls lieux touristiques monogènes que nous avons relevés hors saison sont les quelques rares monuments ou sites principalement consacrés aux touristes (comme le belvédère de l'ancienne église Sainte-Marie ou le manoir de Gisson) que les résidents ne visitent pas (d'autant plus que leur accès est payant). Ces lieux peuvent être aisément comparables au château de Dinan, lui aussi très peu fréquenté par les résidents. Mais, contrairement à Dinan, aucun espace public (rues, places, etc.) de Sarlat ne semble rejeté par les résidents hors saison. La situation est néanmoins très différente en haute saison touristique, puisque c'est alors l'ensemble de la ville centre qui est rejetée par une partie des Sarladais. Certains d'entre eux soulignent ainsi éviter la totalité de la ville *intra-muros* en été. Lorsque nous avons demandé aux résidents de prendre des photographies répondant aux questions⁶⁰ : « Quel est le lieu où vous sentez le mieux ? » et « Quel est le lieu où vous vous sentez le moins bien ? », nous avons obtenu chez certains résidents permanents deux réponses identiques. Nadia, résidant à Sarlat depuis 17 ans, nous explique que « ce serait la même photographie, mais l'une en hiver et l'autre en été... Le lieu que je préfère

⁶⁰ Ce sont là deux questions faisant partie d'un « questionnaire photographique » adressé aux résidents. La prise des photographies était réalisée par les participants, en notre compagnie, au cours d'une « balade urbaine » dans les villes d'enquête.

devient le lieu que j'aime le moins en été. Mais bon, là, aujourd'hui, je ne peux pas vous faire les deux photos...⁶¹ ». Il importe néanmoins de préciser que même si certains de nos interlocuteurs ont mis de l'avant la présence des touristes pour expliquer leur départ de la ville en saison estivale⁶², d'autres facteurs sont aussi à prendre en considération, par exemple le fait qu'ils soient eux-mêmes touristes ailleurs à cette période de l'année. Une résidente a entre autres souligné en entretien en profiter pour louer sa résidence à des touristes, précisant que cette location permettait de « payer [leurs] vacances⁶³ ».

Il est par conséquent intéressant d'observer les mêmes lieux au fil des saisons. Pour des lieux semblant relever de la même catégorie en basse saison touristique, on observe des évolutions variées. Prenons à titre d'exemple la mise en perspective des lieux considérés dans les deux cas comme les plus représentatifs de la ville : la Place de la Liberté à Sarlat et la rue de l'Apport / Place des Merciers à Dinan⁶⁴. Ces lieux sont très présents dans l'imagerie touristique de leur ville respective. Ils sont aussi le cœur de la ville des résidents. Très prisés des touristes, ils n'en sont jamais absents. Hors saison, les touristes sont largement minoritaires (numériquement) par rapport aux résidents, et ce dans les deux cas. En été, la Place de la Liberté devient un lieu central pour la majorité des touristes, alors qu'une partie des Sarladais la désertent (comme une grande partie de la ville centre). La présence touristique est alors beaucoup plus importante que celle des résidents, de sorte que la Place de la Liberté devient un lieu commun à dominante touristique. À Dinan, la rue de l'Apport et la Place des Merciers sont aussi largement investies par les touristes en saison estivale. Néanmoins, ceux-ci sont moins nombreux qu'à

⁶¹ Propos de Nadia, une résidente de Sarlat rencontrée en mars 2015.

⁶² Sur un total de douze Sarladais rencontrés hors saison touristique, cinq ont tenus de tels propos.

⁶³ Propos d'Yvette, une résidente de Sarlat rencontrée en mars 2015.

⁶⁴ Ce sont ces lieux qui sont les plus souvent photographiés en réponse à la question « Si vous deviez sélectionner une seule photographie de ce qui représente le mieux Dinan / Sarlat, pour la montrer à quelqu'un qui ne connaît pas la ville par exemple, laquelle choisiriez-vous ? » (cumul des réponses des touristes et des résidents).

Sarlat et la vaste majorité des Dinannais continue de les fréquenter en été. Ces lieux dinannais évoluent par conséquent de lieux communs à dominante citadine à des lieux communs hybrides.

Figure 5 : La place de la Liberté à Sarlat. À gauche, en mars 2015 et à droite en août 2015



(Clichés : A. Ouellet)

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que si un certain rejet du tourisme (ou des touristes) est présent dans les deux villes, il ne prend pas les mêmes formes. À Dinan, ce qui peut être identifié comme rejet du tourisme est en fait une volonté de mise à distance de certains lieux considérés comme « trop touristiques ». Ceux-ci sont exclus des espaces de vie des Dinannais, et ce, toute l'année, qu'importe la présence effective des touristes. À Sarlat, nous pouvons également repérer un rejet du tourisme, mais celui-ci transparaît dans des stratégies d'évitement des lieux à des moments précis, ceux où les touristes sont considérés « trop nombreux ». Nous pouvons postuler que ce sont principalement le caractère et la fonction de certains lieux qui posent problème à Dinan (commerces destinés aux touristes, absence de commerces de proximité), alors qu'à Sarlat c'est davantage la coprésence en période de forte fréquentation touristique qui détourne les résidents permanents de certains lieux. Considéré dans sa dimension spatio-temporelle, le rejet du tourisme identifié à Dinan prend

une forme essentiellement spatiale⁶⁵, alors que celui identifié à Sarlat relève davantage d'une dimension temporelle.

S'intéresser à la saisonnalité permet une meilleure compréhension du fonctionnement des lieux. Ceux-ci ne sont pas pratiqués, investis, appropriés de façon constante sur l'ensemble de l'année. Cette approche permet également de relever des distinctions entre certains lieux de Sarlat et de Dinan qui auraient pu apparaître similaires si nous nous étions arrêtée à une analyse en saison touristique, tel qu'il est fréquent de le faire lorsque l'on s'intéresse aux lieux touristiques.

Ainsi, après avoir abordé deux dimensions temporelles sous l'angle du tourisme et des touristes, la troisième dimension temporelle qui nous intéresse est appréhendée par le prisme du patrimoine et de la patrimonialisation.

Le temps des « mémoires patrimoniales⁶⁶ »

The interest of people on holiday in the relics and association of the past is only an extension of the same interest that they commonly express when not on holiday⁶⁷.

L'attrait patrimonial : la recherche du temps passé?

Le patrimoine attire. Il devient un outil de promotion et de valorisation dans un contexte de mondialisation engendrant une compétition territoriale de plus en plus forte. C'est en ce sens que les villes portant les traces matérielles d'une histoire s'étalant sur plusieurs siècles, que l'on peut nommer les villes historiques, souhaitent fréquemment mettre en valeur⁶⁸ cet héritage. Il est

⁶⁵ À travers la dimension fonctionnelle associée à une certaine portion d'espace.

⁶⁶ Nous utilisons ici l'expression de Lucie K. Morisset, *Des régimes d'authenticité*, *op. cit.*

⁶⁷ Gregory John Ashworth et John E. Tunbridge, *The Tourist-Historic City : Retrospect and Prospect of Managing the Heritage City*, Oxford, New York, Pergamon, 2000, p. 54.

⁶⁸ Nous considérons cette mise en valeur du patrimoine selon le double-sens évoqué par Alain Roussillon, qui serait à la fois de l'exhiber (le mettre en valeur), mais aussi d'en tirer profit (Alain Roussillon, « À propos de quelques paradoxes de l'appropriation identitaire du patrimoine », dans Raffaele

difficile de cerner avec exactitude les raisons d'un tel intérêt, voire d'une telle attirance pour ces villes patrimoniales. Nous pouvons néanmoins considérer que ce besoin de valorisation du patrimoine peut, en partie, être mis en lien avec une certaine nostalgie d'un passé révolu, et d'un sentiment d'insécurité généré par un monde en perpétuel changement, privant les sociétés de leur besoin de stabilité. Ainsi, « il semble que le patrimoine reste le dernier élément de permanence et de référence dont les hommes disposent encore dans ce monde qui leur échappe en bougeant tout le temps⁶⁹ ». Cette recherche d'espaces permettant de préserver une certaine représentation d'un temps révolu ne traduit-elle pas, par ailleurs, une volonté d'échapper à « la tyrannie de l'instant⁷⁰ »?

Il importe de rappeler, bien que cela puisse sembler aller de soi, que le patrimoine n'est pas un donné, mais bien un construit⁷¹. Il est construit par sa sélection, engendrant la « mise en patrimoine », expression à laquelle on substitue fréquemment le terme de *patrimonialisation*, qui, pour Lucie K. Morisset, signifie le processus de « production du patrimoine⁷² ». La mise en patrimoine (ou patrimonialisation), en tant que sélection et mise en valeur de ce qui est considéré comme patrimoine, serait donc une opération d'ordre social. Tel qu'évoqué en introduction, des critiques portant sur le « tout-patrimoine » ont dénoncé une forme de patrimonialisation mortifère, tendant à figer le patrimoine et, conséquemment, dans le cas des villes, à entraîner leur réification. De nombreuses critiques ont été faites à l'endroit de cette ville-musée, « avec des centres-villes médiévaux ultrabriqués, réservés aux piétons et touristes, épris d'auberge « à l'ancienne » et

Cattedra et al. (dir.), *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains*, Beyrouth/Rabat, Presses de l'Ifpo, 2010).

⁶⁹ Régis Neyret (dir.), *Le patrimoine atout du développement*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. « Transverales », 1992, p. 9.

⁷⁰ Paul Virilio, « La tyrannie de l'instant », *L'Humanité*, 22 février 2002.

⁷¹ Jean-Michel Leniaud, *L'utopie française : essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 1992, p. 3.

⁷² Lucie K. Morisset, *Des régimes d'authenticité*, op. cit., p.11.

d'églises restaurées⁷³ ». Dans une volonté d'offrir aux touristes l'image pittoresque qu'ils recherchent, on tenterait de donner à la ville des airs de « carte postale », jolie certes, mais sans vie et sans relief. Au-delà des critiques et des questions soulevées par ce (sur)embellissement, nous avons souhaité nous intéresser aux rapports qu'entretiennent résidents et touristes à cet « idéalisme historique⁷⁴ ». Si le mélange de traces de différentes époques pré-contemporaines (Moyen-Âge et Renaissance par exemple)⁷⁵, ne semble pas gêner la majorité des individus rencontrés (qu'ils soient touristes ou résidents), les formes plus contemporaines suscitent des réactions beaucoup plus vives. À titre d'exemple, l'ancienne église Sainte-Marie à Sarlat et plus particulièrement les portes en fer signées Jean Nouvel ajoutées au début des années 2000, laissent peu de place à l'indifférence. Deux visions du patrimoine s'opposent. Pour certains, afin de conserver sa qualité de ville patrimoniale, Sarlat doit garder son « cachet d'époque », sa prétendue homogénéité. Les propos d'un informateur expriment bien ce point de vue : « La restauration de l'église Sainte-Marie? Si je me lance, je peux vous en parler longtemps... c'est n'importe quoi ! Les fameuses portes Jean Nouvel surtout ! Moi, je les surnomme les portes moches... Elles viennent complètement briser l'harmonie du lieu⁷⁶ ». D'autres voient au contraire comme un enrichissement ce métissage des styles et des époques :

La dernière fois qu'on est venus les portes n'étaient pas encore installées. Je sais qu'elles ne plaisent pas à tout le monde, mais, moi, je dis bravo ! Il faut arrêter de vouloir tout conserver comme dans un musée, ne rien changer... [...] Il faut bien vivre avec son temps ! Et, moi, j'aime bien ce contraste entre la vieille pierre et le fer...⁷⁷

⁷³ Le Point, http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/jerome-cordelier/strasbourg-contre-la-houllebecquisition-24-11-2010-1266278_244.php, site consulté le 30 mai 2015.

⁷⁴ Maria Gravari-Barbas, « Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique », *Noréis*, n° 178, 1998, p. 188.

⁷⁵ Seuls deux enquêtés à Dinan (sur un total de 49) et trois à Sarlat (sur un total de 55) évoquent explicitement des éléments patrimoniaux postérieurs au XIX^e siècle à la question : « Quelle photographie représente le mieux, selon vous, le patrimoine de Dinan/Sarlat? ».

⁷⁶ Propos de Daniel, un résident de Sarlat rencontré en mars 2015.

⁷⁷ Propos de Pierre, touriste rencontré à Sarlat en mars 2015.

Si les villes patrimoniales peuvent parfois être candidement considérées comme de simples témoins de l'histoire, il nous faut souligner que la patrimonialisation « implique des tris, des choix donc des oublis⁷⁸ ».

Figure 6 : Ancienne église Sainte-Marie et les portes conçues par Jean Nouvel à Sarlat



(Clichés : A. Ouellet, 2015)

De l'héritage au patrimoine, de la trace au marquage

André Corboz écrivait : « Le territoire, tout surchargé qu'il est de traces et de lectures passées en force, ressemble plutôt à un palimpseste⁷⁹ ». Cette idée d'un palimpseste nous permet de mettre en avant l'idée que le patrimoine urbain bâti est le plus souvent le fruit d'une stratification, d'une surimpression laissant transparaître de façon plus ou moins nette la strate précédente. Il y a donc un métissage qui s'opère. Même si, dans une volonté de mise en valeur touristique, on nous vante un patrimoine particulièrement bien préservé, homogène et représentatif d'une certaine période historique (par exemple *Dinan, cité médiévale*⁸⁰

⁷⁸ Olivier Lazzarotti, « Patrimoine », dans Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 693.

⁷⁹ André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *Diogenes*, n° 121, 1983, p. 84.

⁸⁰ Dinan tourisme, <http://www.dinan-tourisme.com/-Dinan-cite-medievale->, site consulté le 17 mai 2015.

ou encore *Schärding die Barockstadt*⁸¹), la réalité diffère souvent largement de cette homogénéité historique revendiquée. Une telle mise en valeur induit un processus de « réduction narrative⁸² » rapportant l'histoire complexe de la ville à « quelques moments servant de points d'appel touristiques sur quelques éléments de la ville⁸³ ».

De même, l'expression de « lectures passées en force⁸⁴ » nous amène à la notion de « mémoire patrimoniale » développée par Lucie K. Morisset⁸⁵, qui la définit comme « la somme totalisante des significations constituées par la juxtaposition ou la succession dans le temps des représentations patrimoniales investies dans un ou des objets dits “patrimoines”⁸⁶ ». Davantage qu'une trace de l'histoire, c'est bien une certaine lecture de cette trace qui nous est donnée à voir et qui est mise en valeur. En ce sens, s'il y a bien rapport au passé, ce rapport serait davantage à lier à l'évolution du sens attribué au patrimoine qu'au temps long de l'histoire. Toujours selon Morisset, nous serions là face à une dimension temporelle cyclique, puisque pour un même objet, la patrimonialisation pourrait intervenir à plusieurs reprises par différents investissements patrimoniaux. Le cycle peut soit se poursuivre, soit être rompu « dans le cas des “fossiles” oubliés, créatures d'une ère passée⁸⁷ » qui ne font plus sens pour les sociétés contemporaines. Ces cycles, contrairement à ceux des saisons, n'ont rien de réguliers. Ils sont plutôt saccadés, enchaî-

⁸¹ Schärding, la ville baroque (traduction personnelle) : <http://www.schaerding.at/>, site consulté le 17 mai 2015.

⁸² Vincent Vlès, Vincent Berdoulay et Sylvie Clarimont, *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique*, Rapport final de recherche, Ministère délégué au Tourisme, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Laboratoire SET, UMR 5603 CNRS-UPPA, 2005, p. 64.

⁸³ *Ibid.*, p. 74.

⁸⁴ André Corboz, « Le territoire comme palimpseste », *op. cit.*, p. 84.

⁸⁵ Lucie K. Morisset, *Des régimes d'authenticité*, *op. cit.*, p. 18.

⁸⁶ Lucie K., « Le patrimoine comme principe actif du développement urbain : reconstituer la patrimonialité des “paysages culturels” », dans Sandra Breux, Jean-Pierre Collin et Catherine Gingras (dir.), *Représenter l'urbain : apports et méthodes*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Études urbaines », 2014, p. 104.

⁸⁷ Lucie K. Morisset, *Des régimes d'authenticité*, *op. cit.*, p. 24.

nant des périodes de veille, de ruptures, autant que des périodes de forte valorisation patrimoniale (cf. Figure 7). Un bien peut être considéré sans réelle valeur patrimoniale par les sociétés pendant très longtemps, jusqu'à l'avènement d'une période de crise. Celle-ci peut prendre la forme d'une altération du bien, d'une menace de destruction ou de résurgences identitaires que le bien permet de matérialiser. Ces événements permettent alors de relancer un nouveau cycle patrimonial. Aussi, évoquer l'attribution de sens et l'herméneutique implique en l'occurrence de considérer le temps passé comme une dimension du réel social et non comme une réalité abstraite.

« La patrimonialisation, c'est donc le réinvestissement de certaines traces, de certains héritages, par des groupes sociaux qui les marquent de leur empreinte, cherchent à se les approprier et les transforment en marques identitaires⁸⁸ ». En ce sens, les notions de trace et de marque sont particulièrement intéressantes, puisqu'elles permettent de saisir la distinction entre héritage et patrimoine. Malgré la dénonciation du tout-patrimoine évoquée précédemment, toute trace laissée par les hommes n'a pas vocation à devenir patrimoine. Vincent Veschambre souligne que celles laissées par les individus les moins dotés tant en capital social qu'économique n'ont que relativement peu de chances d'accéder au champ patrimonial. Les démolitions des grands ensembles d'habitat social en constituent des exemples particulièrement révélateurs⁸⁹. Considérant ici la patrimonialisation comme l'appropriation par un groupe social d'une trace la faisant passer au statut de marque par l'attribution de sens que ce groupe lui

⁸⁸ Vincent Veschambre, *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2008, p. 63.

⁸⁹ Vincent Veschambre, « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », *ESO Travaux et Documents*, 2004; Vincent Veschambre, *Traces et mémoires*, *op. cit.*; Solène Gaudin, « Villes moyennes et rénovation urbaine : discours et actions d'une transaction spatiale : exemples pris en Bretagne », thèse de doctorat en géographie et aménagement, Rennes, Université Rennes 2, 2013.

confère, la démolition en constitue son envers. En ce sens, la démolition s'inscrit comme une forme de marquage « en creux⁹⁰ ».

La mise en valeur patrimoniale et touristique des deux villes qui nous intéressent répond à ce principe relativement classique et est, en ce sens, principalement fondée sur les traces laissées par les différentes instances de pouvoir, qu'elles soient monarchiques (château), religieuses (cathédrale, basilique, églises, chapelles, etc.) ou civiles (beffroi, hôtels particuliers, etc.). De plus, à Sarlat, bien que l'ensemble de la ville *intra-muros* ait été érigé en secteur sauvegardé dès le 27 août 1964, les premiers travaux de réhabilitation visant la mise en valeur de la ville n'ont d'abord concerné qu'un îlot opérationnel de 1,75 hectare. Cet îlot prioritairement mis en chantier était situé dans le secteur oriental de la ville, regroupant les monuments les plus prestigieux. Durant les travaux qui s'étalèrent sur plusieurs années, l'écart s'est creusé entre les secteurs est et ouest de la ville (séparés par la rue de la République), le premier gagnant en notoriété pendant que le second périlait et était toujours considéré comme peu fréquentable⁹¹. Il fallut attendre le début des années 1990 pour que les travaux de la partie occidentale fussent entamés⁹².

⁹⁰ Vincent Veschambre, « Appropriation et marquage », *op. cit.*, p. 76.

⁹¹ Anne Bécheau, *Se souvenir de Sarlat : 150 ans de restauration*, La Crèche, Geste Éditions, 2013.

⁹² Michel Genty, « Le Secteur sauvegardé de Sarlat. Portrait géographique », dans Vincent Lasserre et Françoise Pannetier (dir.), *Jean Nouvel. L'église Sainte-Marie de Sarlat*, Bordeaux, Le Festin, 2001, p. 30-37.

Tableau 2 : Distinction entre trace et marque

TRACE	MARQUE
Plutôt relatif au passé (ou à l'avenir)	Plutôt relative au présent
Renvoie plutôt à une activité	Renvoie plutôt à un acteur
Empreinte, indice	Signature, symbole
Non nécessairement intentionnelle	Intentionnelle (même indirectement)
Fonction de témoignage éventuelle (mémoire)	Fonction d'identification / distinction (statut)
Logique de l'inférence	Logique de la signification

(Source : Fabrice Ripoll⁹³)

Dans le même sens, et en écho à ces villes françaises, le cas de la place Royale de Québec illustre aussi parfaitement cette idée de « mémoire patrimoniale ». Si la place Royale, dans un questionnement sur le rapport au temps pourrait aisément faire appel à l'histoire de la Nouvelle-France et à l'arrivée de Champlain en 1608⁹⁴, il nous semble que, sans nier ce fait historique, il soit davantage à lier au contexte sociopolitique de sa « restauration⁹⁵ » dans les années 1960. La dimension temporelle de ce patrimoine que constitue la place Royale renvoie d'abord au contexte spécifique de la Révolution tranquille⁹⁶, marqué par une revendication forte

⁹³ Fabrice Ripoll, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », dans Thierry Bulot et Vincent Veschambre (dir.), *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2006, p. 25.

⁹⁴ Historica Canada, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr/article/samuel-de-champlain/>, site consulté le 31 mai 2015.

⁹⁵ Alors que les travaux menés à la Place-Royale avaient été annoncés en tant que « restauration », plusieurs chercheurs ont dénoncé le fait que les travaux relevaient davantage de la reconstruction. Voir Isabelle Faure, « La reconstruction de Place-Royale à Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 98, 1992, p. 321-336.

⁹⁶ Historica Canada, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr/article/revolution-tranquille/>, site consulté le 17 mai 2015.

de l'identité québécoise francophone et une montée du nationalisme⁹⁷. Cet exemple est particulièrement emblématique des propos de Lucie K. Morisset lorsqu'elle affirme que « [c]'est ainsi que le patrimoine, non seulement dénote, mais "spatialise" l'identité⁹⁸ ».

Conclusion

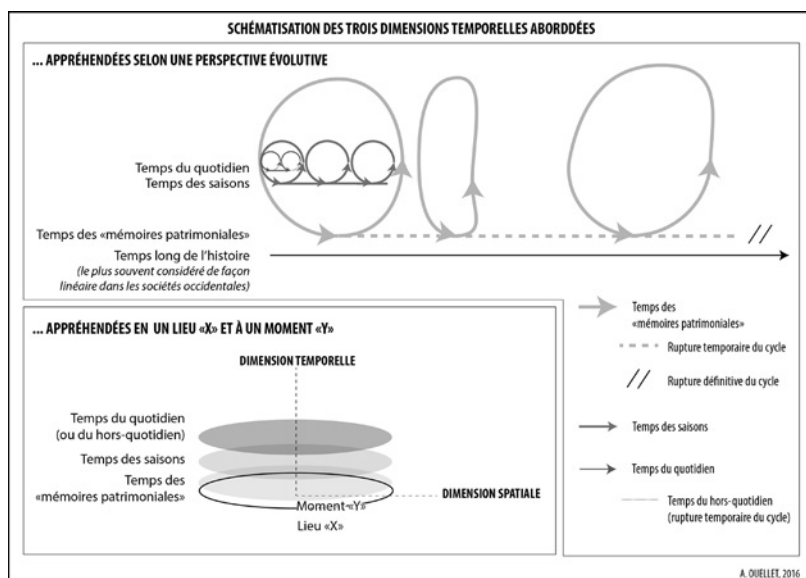
L'analyse des processus de patrimonialisation et de mise en tourisme ainsi que des rapports à l'espace et de la coprésence des habitants des villes soumises à ce double processus, nous est apparue constituer un objet d'étude particulièrement riche pour questionner le croisement et les relations qu'entretiennent les dimensions spatiales et temporelles du réel social. Notre volonté d'appréhender un même espace-type, soit le centre d'une petite ville mise en tourisme et en patrimoine, en y articulant différentes dimensions temporelles permet de mettre en relief l'imbrication de temps courts (temps quotidien, hors-quotidien), un temps « intermédiaire » (temps des saisons) et un temps long, celui des « mémoires patrimoniales ». Tous les trois s'inscrivent dans une temporalité cyclique. Ces cycles peuvent être, soit continus, soit rompus de façon temporaire (par exemple : le temps du hors-quotidien des touristes ou encore un patrimoine délaissé pendant un certain temps) ou définitive (par exemple par la démolition d'éléments patrimoniaux). Ces différentes temporalités viennent alors s'ajouter au temps long de l'histoire. Bien que ces trois dimensions temporelles aient été traitées, au long de la démonstration, de manière distincte, elles sont inévitablement liées et prennent forme en un même lieu et de manière concomitante. En un moment spécifique, un même lieu touristique patrimonialisé s'inscrit à la fois dans un cycle journalier, entre autres en fonction de son investissement par des individus étant alors dans un espace-temps du quotidien ou du hors-quotidien, dans un cycle saisonnier, ainsi que dans un cycle patrimonial spécifique. Les centres anciens de Dinan et Sarlat sont ainsi inscrits, simultanément,

⁹⁷ Isabelle Faure, *op. cit.*

⁹⁸ Lucie K. Morisset, *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale*, *op. cit.*, p. 20.

dans ces trois cycles. Lieux du quotidien pour les résidents permanents, de découverte pour les touristes, ils sont plus ou moins densément habités selon la saison. Aussi, ils se situent actuellement dans un moment précis d'un cycle patrimonial. Les biens aujourd'hui considérés en tant que patrimoine (et attirant des touristes), par exemple les remparts à Dinan ou les hôtels particuliers à Sarlat, ne le seront pas forcément dans le futur et surtout, ils ne l'étaient pas il y a quelques décennies. Au milieu du XIX^e siècle, des auteurs de guides de voyage de la région dinannaise se montraient sceptiques quant à l'intérêt des remparts, portes et tours de la ville⁹⁹ et se réjouissaient même de la disparition des ruines d'un ancien château¹⁰⁰. De même, le rapport au lieu de chaque individu doit aussi être appréhendé au prisme de ces trois mêmes dimensions temporelles (cf. Figure 7).

Figure 7 : Schématisation des trois dimensions temporelles abordées



(Réalisation : Annie Ouellet, 2016)

⁹⁹ Jean-Marie Peigné, *Dinan et ses environs*, Dinan, Imprimerie de J.-B. Huart, 1862, p. 37-40.

¹⁰⁰ Jean Bazouges, *Guide du voyageur dans la ville de Dinan et ses environs*, Dinan, Imprimerie-Librairie Bazouge, 1857, p. 24.

Si le territoire, l'espace ou la dimension spatiale des rapports sociaux¹⁰¹ peuvent être considérés comme les objets d'étude centraux du géographe, l'ajout de l'entrée temporelle ne doit pas être considéré comme un éloignement de notre objet de recherche, mais bien comme une façon d'enrichir et d'affiner notre compréhension du monde. Bien que l'étude du temps soit aisément attribuée à l'historien, l'étude de la dimension temporelle ne peut lui être exclusive. Tandis que la dimension spatiale est nécessairement l'affaire de tout chercheur s'intéressant aux rapports sociaux, nous considérons que la dimension temporelle relève de la même logique. Considérant la dimension spatiale des rapports sociaux comme étant au cœur de toute géographie en tant que science sociale, elle ne doit se cantonner à cette seule dimension et ne peut évacuer la dimension temporelle. Celle-ci permet de saisir l'espace comme un « croisement de mobiles¹⁰² » dans toute sa mouvance et sa complexité.

¹⁰¹ Ces trois objets pouvant être considérés comme l'objet d'étude central du géographe selon le courant disciplinaire auquel nous nous rattachons. Sur la distinction entre ces trois concepts, nous renvoyons à : Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, « Le territoire des géographes. Quelques points de repère sur ses usages contemporains », dans Benoît Cursente et Mireille Mousnier (dir.), *Le territoire du médiéviste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 271-291.

¹⁰² Michel De Certeau, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1990, p. 173.

Bibliographie

- Ashworth, Gregory J. et John E. Tunbridge, *The Tourist-Historic City : Retrospect and Prospect of Managing the Heritage City*, Oxford, New York, Pergamon, 2000.
- Babou, Isabel et Philippe Callot, *Les dilemmes du tourisme*, Paris, Vuibert, 2007.
- Baron, Raphael Raymond V., *Seasonality in Tourism : A Guide to the Analysis of Seasonality and Trends for Policy Making*, Londres, Economist Intelligence Unit, 1975.
- Baum, Tom et Svend Lundtorp (dir.), *Seasonality in Tourism*, Oxford, Pergamon, 2001.
- Bazouge, Jean, *Guide du voyageur dans la ville de Dinan et ses environs*, Dinan, Imprimerie-Librairie Bazouge, 1857.
- Bécheau, Anne, *Se souvenir de Sarlat : 150 ans de restauration*, La Crèche, Geste Éditions, 2013.
- Bernardie-Tahir, Nathalie, « Quand les touristes rencontrent les habitants : territoires et lieux communs dans la ville de Zanzibar », dans Philippe Duhamel et Rémy Knafou (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2007, p. 43-54.
- Boullier, Dominique, *La ville événement : foules et publics urbains*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « La ville en débat », 2010.
- Boyer, Marc, *Le tourisme de l'an 2000*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1999.
- Butler, Richard W., « Seasonality in Tourism : Issues and Implication », dans Tony A. V. Seaton (dir.), *Tourism : A State of the Art*, Chichester, Wiley, 1994, p. 332-339.
- Certeau, Michel de, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio-Essai », 1990, p. 173.
- Chapuis, Amandine *et al.*, « Dynamiques urbaines et mobilités de loisirs à Paris : pratiques, cohabitations et stratégies de production de l'espace urbain dans le quartier du Marais », dans Étienne Berthold (dir.), *Les quartiers historiques : enjeux, pressions, actions*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Géographie recherche », 2012, p. 27-49.
- Chazaud, Pierre, « Quels espaces, quels loisirs, quelles stratégies pour le tourisme urbain d'agrément? », *Cahiers Espaces*, n° 39, 1994, p. 44-52.
- Cheong, Roger, « The Virtual Threat to Travel and Tourism », *Tourism Management*, vol. 16, n° 6, 1995, p. 417-422.
- Choay, Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992.

- Colomb, Claire et Johannes Novy, (dir.), *Protest and Resistance in the Tourist City*, Londres, New York, Routledge, 2017.
- Corboz, André, « Le territoire comme palimpseste », *Diogène*, n° 121, 1983, p. 14-35.
- Crouch, David, « Tourism Representations and Non-Representative Geographies : Making Relationships between Tourism and Heritage Active », dans Mike Robinson (dir.), *Tourism and Heritage Relationships : Global, National and Local Perspectives : Reflections on International Tourism*, Sunderland, Centre for Travel and Tourism, 2000, p. 93-104.
- Dewailly, Jean-Michel et Émile Flament, *Géographie du tourisme et des loisirs*, Paris, Sedes, coll. « D.I.E.M. », 1993.
- Duhamel, Philippe, « Les lieux touristiques », dans Mathis Stock *et al.*, *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, coll. « Belin sup. géographie », 2003, p. 33-82.
- Duhamel, Philippe, « Tourisme et temps long. Essai pour une généalogie des lieux touristiques : lecture et mise en perspective du cas français », *Habilitation à diriger des recherches*, Angers, Université d'Angers, 2007.
- Duhamel, Philippe et Rémy Knafo (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2007.
- Équipe MIT, *Tourismes 1 : Lieux communs*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2002.
- Équipe MIT, *Tourismes 2 : Moments de lieux*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2005.
- Faure, Isabelle, « La reconstruction de Place-Royale à Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36, n° 98, 1992, p. 321-336.
- Gaudin, Solène, « Villes moyennes et rénovation urbaine : discours et actions d'une transaction spatiale : exemples pris en Bretagne », thèse de doctorat en géographie et aménagement, Rennes, Université Rennes 2, 2013.
- Genty, Michel, « Le Secteur sauvegardé de Sarlat. Portrait géographique », dans Vincent Lasserre et Françoise Pannetier (dir.), *Jean Nouvel. L'église Sainte-Marie de Sarlat*, Bordeaux, Le Festin, 2001, p. 30-37.
- Géoconfluences : <http://geoconfluences.enslyon.fr/doc/typespace/tourisme/popup/TourismeLanguillon2.htm>, site consulté le 16 avril 2018.
- Gérardot, Maie, « Tourisme et métropole : analyser le lien entre tourisme, métropole, métropolisation et métropolité par le rythme : l'exemple de Paris », thèse de doctorat en géographie, Paris, Université Paris I Panthéon – Sorbonne, 2009.
- Gravari-Barbas, Maria, « Gestion-valorisation du patrimoine historique bâti et tourisme urbain : le cas d'Angers », dans Nicole Commerçon

- et Pierre Goujon (dir.), *Villes moyennes espace, société, patrimoine : Colloque de Mâcon, 1995*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1997, p. 397-410.
- Gravari-Barbas, Maria, « Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique », *Noréis*, n° 178, 1998, p. 175-196.
- Heinich, Nathalie, *La fabrique du patrimoine : « de la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2009.
- Historica Canada, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/fr>, site consulté le 17 mai 2015.
- Jeudy, Henri-Pierre, *Critique de l'esthétique urbaine*, Paris, Sens & Tonka, coll. « 10/vingt », 2003.
- Jeudy, Henri-Pierre et Paola Berenstein-Jacques (dir.), *Corps et décors urbains : les enjeux culturels de la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. « Nouvelles études anthropologiques », 2006.
- Joseph, Isaac, « Décrire l'espace des interactions », dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, 2000, p. 49-55.
- Knafou, Rémy, « L'urbain et le tourisme : une construction laborieuse », dans Philippe Duhamel et Rémy Knafou (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2007, p. 9-21.
- Knafou, Rémy (dir.), « Tourisme et loisirs », dans Thérèse Saint-Julien, *Atlas de France*, volume 7, Paris/Montpellier, La Documentation française / GIP Reclus, 1997.
- Knafou, Rémy et al., « Une approche géographique du tourisme », *L'Espace géographique*, vol. 26, n° 3, 1997, p. 193-204.
- Lazzarotti, Olivier, « Patrimoine », dans Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 692-693.
- Lazzarotti, Olivier, *Patrimoine et tourisme : histoires, lieux, acteurs, enjeux*, Paris, Belin, coll. « Belin sup. tourisme », 2011.
- Lazzarotti, Olivier et Sylvine Pickel, « Lieux remplis, lieux vidés : temporalités touristiques », dans Jacques Lévy (dir.), *Les échelles de l'habiter*, Paris, PUCA, 2008, p. 191-255.
- Lévy, Jacques, *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994.
- Lévy, Jacques, « Géographie », *Espacestems.net*, 20 mars 2003, <http://www.espacestems.net/articles/geographie/>, site consulté le 30 mai 2015.

- Leniaud, Jean-Michel, *L'utopie française : essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 1992.
- Lozato-Giotart, Jean-Pierre, *Géographie du tourisme*, Paris, Masson, 1985.
- Lussault, Michel, « Urbanité », dans Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 966-967.
- Morisset, Lucie K., *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Art et Société », 2009.
- Morisset, Lucie K. « Le patrimoine comme principe actif du développement urbain : reconstituer la patrimonialité des “paysages culturels” », dans Sandra Breux, Jean-Pierre Collin et Catherine Gingras (dir.), *Représenter l'urbain : apports et méthodes*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Études urbaines », 2014, p. 91-122.
- Neyret, Régis (dir.), *Le patrimoine atout du développement*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. « Transversales », 1992.
- Ouellet, Annie, « Dinan en représentation(s) : patrimonialisation et mise en tourisme d'une petite ville historique de Bretagne », *Noréis*, n° 234, 2015, p. 47-63.
- Pearce, Douglas, *Tourism Geography : A Geographical Analysis*, Harlow, Longman Scientific and Technical, 1987.
- Peigné, Jean-Marie, *Dinan et ses environs*, Dinan, Imprimerie de J.-B. Huart, 1862.
- Perec, Georges, *Espaces d'espaces*, Paris, Galilée, 2000 [1974].
- Piette, Albert, « L'école de Chicago et la ville cosmopolite aujourd'hui : lectures et relectures critiques », dans Albert Basteiner et Felice Dassetto (dir.), *Immigrations et nouveaux pluralismes : une confrontation des sociétés*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Ouvertures sociologiques », 1990, p. 67-85.
- Rautenberg, Michel, *La rupture patrimoniale*, Bernin, À la croisée, 2003.
- Ripoll, Fabrice, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », dans Thierry Bulot et Vincent Veschambre (dir.), *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2006, p. 15-36.
- Ripoll, Fabrice et Vincent Veschambre, « Le territoire des géographes. Quelques points de repère sur ses usages contemporains », dans Benoît Cursente et Mireille Mousnier (dir.), *Le territoire du médiéviste*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 271-291.
- Roussillon, Alain, « À propos de quelques paradoxes de l'appropriation identitaire du patrimoine », dans Raffaele Cattedra et al. (dir.),

Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains, Beyrouth/Rabat, Presses de l'Ifpo, 2010.

Sacareau, Isabelle et Mathis Stock, « Qu'est-ce que le tourisme? », dans Mathis Stock et al., *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, coll. « Belin sup. géographie », 2003.

Stock, Mathis, « Mobilités géographiques et pratiques des lieux : étude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton & Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne) », thèse de doctorat en géographie, Paris, Université Paris VII – Denis Diderot, 2001.

Stock, Mathis, « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n°s 115-118, 2006, p. 213-230.

Vacher, Luc et Didier Vye, « Penser l'habiter à travers la pratique des lieux touristiques par les excursionnistes, touristes et résidents », dans Brigitte Frelat-Kahn et Olivier Lazzarotti (dir.), *Habiter : vers un nouveau concept*, Paris, Armand Colin, coll. « Armand Colin – recherches », 2012, p. 197-210.

Veschambre, Vincent, « Appropriation et marquage de l'espace : quelques éléments de réflexion », *ESO Travaux et Documents*, n° 21, mars 2004, p. 73-77.

Veschambre, Vincent, « Penser l'espace comme dimension de la société : pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales », dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale : contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection « Géographie sociale », 2006, p. 211-227.

Veschambre, Vincent, *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2008.

Viard, Jean, *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, La Tour d'Aigues, L'Aube, coll. « Monde en cours. Intervention », 2000.

Virilio, Paul, « La tyrannie de l'instant », *L'Humanité*, 22 février 2002.

Vlès, Vincent, Vincent Berdoulay et Sylvie Clarimont, *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique*, Rapport final de recherche, Ministère délégué au Tourisme, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Laboratoire SET, UMR 5603 CNRS-UPPA, 2005.

Williams, Paul et J. S. Perry Hobson, « Virtual Reality and Tourism : Fact or Fantasy? », *Tourism Management*, vol. 16, n° 6, 1995, p. 423-427.